

Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences médicales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade licence. Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences médicales. 2016, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02036139

HAL Id: hceres-02036139

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036139>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de licence

Diplôme de formation générale en
sciences médicales

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Biologie intégrative, santé, environnement (BISE)

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie – UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le Diplôme de formation générale (DFG) en santé se déroule sur 3 ans. Il correspond au grade de licence et sanctionne le 1^{er} cycle d'études (180 european credit transfer system - ECTS). Les 6 semestres de formation du DFG ont pour but de donner aux étudiants les connaissances de base en sciences physico-chimiques, sciences biologiques, sciences médicales, sciences du médicament et sciences humaines.

La Première année commune aux études de santé (PACES - 60 ECTS), comprend un tronc commun de 7 unités d'enseignements (UE) dispensées sous forme de cours magistraux (CM) et d'enseignements dirigés (ED) et une UE spécifique de chacune des filières médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique. Chaque filière a son propre nombre de concours avec un concours et un classement spécifique et chaque étudiant a la possibilité de participer aux épreuves des 4 concours. Depuis la rentrée 2015, la faculté de médecine de Caen a ouvert une 5^{ème} filière permettant aux étudiants de PACES d'intégrer la formation en masso-kinésithérapie. Le dossier transmis par l'établissement ne précise pas le nombre d'étudiants PACES intégrés dans cette nouvelle filière au concours 2016.

Les étudiants admis en médecine, pharmacie et maïeutique poursuivront leurs études à l'Université de Caen Basse-Normandie - UCBN. Les 21 étudiants reçus en 2^{ème} année d'odontologie doivent intégrer une autre université, l'Université de Caen Basse-Normandie - UCBN ne disposant pas d'une faculté d'odontologie. Le dossier transmis par l'établissement ne fournit aucune information sur leur devenir.

L'enseignement organisé en 2^{ème} et 3^{ème} année de médecine (DFGSM 2 et 3) vise l'acquisition d'un socle de connaissances dans les domaines de la biologie, des sciences exactes et des sciences humaines associé à l'apprentissage de la sémiologie. Des stages hospitaliers sont introduits dès la 2^{ème} année.

Evaluation de la PACES

Synthèse de l'évaluation

L'information donnée aux lycéens et étudiants sur le contenu de la formation est satisfaisante. L'aide interne à la préparation des concours est bien structurée avec un tutorat organisé et supervisé par les enseignants. Les tuteurs sont des étudiants de 2^{ème} et de 3^{ème} année (DFG), rémunérés par l'université et choisis par la commission mixte PACES. Ce tutorat est particulièrement bien organisé et connaît un vrai succès auprès des étudiants de PACES : 1240 inscrits en 2014. L'UFR (unité de formation et de recherche) de médecine fournit pour chaque colle les grilles réponses types (275 000 en 2014-2015).

La commission mixte PACES, équivalent d'un conseil de perfectionnement, est très active. Elle constitue un organe de réflexion, d'observation et de concertation visant à assurer le suivi et l'évolution locale de la PACES. Ses propositions transmises aux conseils de pédagogie et au conseil de gestion concernent les points suivants : élaboration du calendrier universitaire, sélection des tuteurs, modification des contenus pédagogiques, intégration de la filière masso-kinésithérapie à la PACES, organisation de la journée des métiers, recueil des remarques et suggestions des étudiants tuteurs sur le déroulement de la PACES, analyse de l'impact des mesures prises sur le taux de réussite des étudiants.

Le dossier ne fait pas état d'une évaluation des enseignements par les étudiants.

La formation proposée est globalement bien structurée. On relève cependant plusieurs points à améliorer : des volumes horaires très importants en semestre 1 (UE 1 et UE 2, en particulier) dans le tronc commun et surtout un choix de coefficients ne faisant porter la sélection dans une filière donnée que sur ses UE spécifiques et donc sur un volume réduit de connaissances, enfin l'absence de mutualisation de l'UE spécifique pharmacie avec les trois autres. L'utilisation des TIC (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) mériterait d'être mieux exploitée dès la

PACES. La participation des enseignants de maïeutique et d'odontologie n'est signalée ni dans l'enseignement des UE spécifiques ni au jury de fin d'année.

Le cadre de réorientation des étudiants est bien codifié. Celle-ci est possible dès la fin du 1^{er} semestre avec facilitation de passage de la PACES vers les sciences de la vie et STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives). Un tutorat existe pour aider les étudiants à valider les UE non acquises du 1^{er} semestre.

En fin de 2^{ème} semestre, il existe une réorientation pour les étudiants n'ayant pas validé 60 ECTS : soit intégration en L2 (licence 2^{ème} année) dans certaines licences en fonction des notes et des proximités de programme, soit validation complète du semestre 1 et validation partielle ou non du semestre 2.

En fin de 2^{ème} semestre, les étudiants ayant validé 60 ECTS mais non classés en rang utile (étudiants « reçus-collés ») peuvent passer en L2 de licence STAPS.

Cependant, aucune analyse chiffrée de ces effectifs d'étudiants réorientés n'a été transmise.

S'il faut souligner la pertinence de ces réorientations en fin de PACES, on peut regretter qu'elles soient insuffisamment utilisées par les étudiants en raison probablement de la possibilité offerte à tous de redoubler, quels que soient les résultats obtenus. Enfin, une analyse des résultats des étudiants classés en rang utile prenant en compte leurs choix exprimés initialement serait particulièrement intéressante.

Points forts :

- Commission mixte PACES très active.
- Rôle important du tutorat organisant des colles hebdomadaires et des examens blancs.
- Procédure satisfaisante de réorientation après échec au concours.
- Information très satisfaisante des lycéens.

Points faibles:

- Possibilité de redoublement pour tous, sans prise en compte des résultats obtenus aux épreuves du concours.
- Volumes horaires trop importants dans certaines UE du tronc commun.
- Coefficients peu différents d'une filière à l'autre dans le tronc commun.
- Absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Conclusions :

Globalement, les solutions proposées par l'Université de Caen Basse-Normandie - UCBN pour l'organisation de la PACES doivent être considérées comme efficaces et satisfaisantes. Cependant, dans le cadre d'une autoévaluation qu'il est nécessaire de mettre en place et qui devra s'appuyer, en particulier, sur la commission mixte PACES, une réflexion doit s'engager sur deux points principaux : les conditions du redoublement des étudiants, incluant une analyse fine de la réussite des primants et des redoublants ; l'organisation de certaines UE (volumes horaires, mutualisation entre filières, répartition des coefficients). Enfin, il semble souhaitable d'intégrer les enseignants de maïeutique et le responsable de la filière odontologie de l'université de Rennes dans les jurys de fin d'année.

OBJECTIFS DE LA PACES ET MODALITES PEDAGOGIQUES

| | |
|---|--|
| 1- Information des étudiants sur la PACES | <p>L'information des étudiants sur le contenu de la PACES est bien organisée. Plusieurs moyens de diffusion sont utilisés : journée du lycée en novembre et décembre de l'année précédente, accès au site de la faculté de médecine à partir du mois de mai, présentation de la PACES dans les lycées de la région par des tuteurs.</p> <p>Un accueil des étudiants inscrits est organisé le 1^{er} jour de la rentrée pendant une demi-journée : les choix des filières sont présentés avec résultats statistiques de réussite pour chacune des filières et le <i>numerus clausus</i> correspondant. En revanche, il ne semble exister aucune information sur les compétences attendues.</p> <p>L'accueil des étudiants en situation de handicap est organisé. Ils disposent de conditions particulières adaptées à chacun après avis de la médecine préventive (temps supplémentaire, composition en salle particulière, utilisation d'un ordinateur, etc.). Le cas des salariés n'est toutefois pas évoqué. On ne note aucune information pour les étudiants ayant des contraintes autres.</p> <p>Une présentation claire est faite des débouchés offerts et des réorientations possibles dès le 2^{ème} semestre, avec l'organisation d'une journée des métiers en janvier.</p> |
| 2- Structure et organisation de la PACES | <p>Les modalités pédagogiques sont classiques : 2/3 de cours magistraux (CM) en visio-conférence sur 2 amphis et diaporama mis sur Moodle ; 1/3 des enseignements sous la forme d'enseignements dirigés (ED) donnés par groupe de 150, 100 ou 50 étudiants en fonction de la matière enseignée. On peut toutefois s'interroger sur la différence entre un ED de 150 étudiants et un CM.</p> <p>La répartition des UE entre les 2 semestres est satisfaisante, permettant une réorientation dès la fin du 1^{er} semestre.</p> <p>Toutefois les volumes horaires sont très élevés dans certaines UE : l'UE1 avec 112 heures 50, l'UE2 avec 89 heures et les UE spécifiques (70 heures en médecine).</p> <p>On note un déséquilibre en terme de volume d'enseignement entre le 1^{er} et le 2^{ème} semestre : 279 heures au total (CM + ED) pour le 1^{er} semestre (en réalité sur 3 mois) et 241 à 255 heures selon les filières pour le 2^{ème} semestre sur 4 mois.</p> <p>Les coefficients sont peu différents d'une filière à l'autre dans le tronc commun faisant porter la sélection dans une filière donnée principalement sur les UE spécifiques.</p> <p>Il existe une mutualisation correcte des UE entre les filières spécifiques de médecine, odontologie, maïeutique et kinésithérapie. En revanche aucune heure des UE spécifiques de la filière pharmacie n'est mutualisée avec une autre filière ce qui n'incite pas les étudiants à préparer le concours de pharmacie hormis ceux ayant une motivation forte.</p> |
| 3- Organisation du concours | <p>La nature des épreuves est classique, sous forme de QCM dans toutes les UE, sauf pour l'UE 7 <i>santé société humanité</i> où il y a des QCM et Questions Rédactionnelles nécessitant une double correction.</p> <p>L'organisation matérielle du concours est satisfaisante de même que celle de la correction des copies.</p> |
| DISPOSITIFS D'AIDE A LA REUSSITE | |
| 4- Dispositifs en place | <p>Il existe un tutorat avec des tuteurs rémunérés (ce qui est rare) choisis par la commission mixte PACES. Les critères de choix ne sont pas communiqués. Ces tuteurs organisent un stage de pré-rentrée lors de la dernière quinzaine d'août, permettant à l'étudiant de se familiariser avec les locaux et les sujets abordés pendant les cours.</p> <p>Chaque tuteur accompagne un groupe d'au moins 25 étudiants (1240 inscrits en PACES pour l'année 2014-2015). Cet accompagnement se traduit par des conseils, des questions posées sur un forum et par l'élaboration et la correction de « colles » chaque semaine et d'épreuves de concours blanc (1 par semestre), celles-ci étant supervisées par des enseignants. L'UFR de médecine fournit pour chaque colle les grilles réponses type (275 000 en 2014-2015).</p> <p>Aucun élément n'est fourni sur la prise en charge des étudiants en difficulté d'apprentissage ou en voie d'abandon.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>5- Réorientation</p> | <p>Début janvier, est organisée une journée des métiers dont le but est d'informer les étudiants sur les différentes filières accessibles par la PACES ainsi que sur les autres cursus possibles en cas d'abandon de la PACES.</p> <p>En fin de 1^{er} semestre, une réorientation est possible avec facilitation de passage de la PACES vers les sciences de la vie et STAPS.</p> <p>En fin de 2^{ème} semestre, une réorientation est possible pour les étudiants « collés » (ayant une moyenne inférieure à 10/20) avec, soit intégration en L2 dans certaines licences en fonction des notes obtenues dans les UE de PACES et des proximités de programme, soit validation complète du semestre 1 et validation partielle ou non du semestre 2.</p> <p>En fin de 2^{ème} semestre, les étudiants « reçus-collés » (étudiants ayant obtenu une moyenne supérieure à 10/20 mais non classés en rang utile), peuvent intégrer la formation STAPS en L2. Ils peuvent également bénéficier de validations d'UE en vue de poursuivre une 2^{ème} année de la licence dans le domaine des sciences de la vie. Par ailleurs, les étudiants « reçus-collés » en PACES sont exemptés de l'épreuve écrite d'admissibilité en école de formation aux soins infirmiers (Institut de formation en soins infirmiers, IFSI) et, s'ils satisfont aux épreuves orales d'admissions, admis directement en première année.</p> |
| <p>6- Réinscriptions ultérieures</p> | <p>L'UFR de Caen n'a pas mis en place le dispositif de réorientation selon l'article 11 de l'arrêté du 28 octobre 2009 qui consiste en la possibilité de réinscription ultérieure après validation de 60 ECTS dans d'autres formations universitaires. Tous les étudiants de PACES peuvent s'inscrire en redoublement, quel que soit leurs résultats, ce qui est regrettable.</p> |
| <p>TAUX DE REUSSITE ET SUIVI DES ETUDIANTS</p> | |
| <p>7- Effectifs et résultats</p> | <p>Depuis 5 ans, une légère augmentation du nombre d'inscrits (toutes filières confondues) est observée. Il en est de même pour le pourcentage de redoublement et le nombre de « reçus-collés ». Les effets du redoublement sur la réussite au concours n'ont pas été communiqués. Toutefois, les étudiants qui ont fait le choix de s'inscrire à plusieurs concours réussissent mieux s'ils sont doublants et ce pourcentage augmente sur les 5 dernières années.</p> <p>Concernant l'origine du baccalauréat, la quasi-totalité des reçus à l'issue de la PACES (toutes filières confondues) provient d'un baccalauréat scientifique.</p> <p>Selon la filière choisie, et à titre d'exemple, le pourcentage de classés en rang utile par rapport aux étudiants présents aux épreuves varie de 11,7 % (maïeutique) à 37,3 % (pharmacie) pour l'année 2014-2015. Les chiffres des années antérieures n'ont pas été fournis. Ce résultat est en relation directe, pour chaque filière, avec le ratio entre le nombre de places disponibles et le nombre de candidats présents au concours. Il ne rend donc pas compte de la difficulté des concours respectifs. Une analyse plus fine des pourcentages de réussite tenant compte de l'ordre des choix serait certainement plus instructive et plus valorisante.</p> |
| <p>8- Suivi des étudiants réorientés</p> | <p>Aucun résultat n'est donné sur le devenir des étudiants réorientés. Un projet de mise en place de ce suivi est signalé avec l'aide de la Cellule d'aide au pilotage de l'université.</p> |
| <p>PILOTAGE DE LA FORMATION</p> | |
| <p>9- Equipe pédagogique et jurys</p> | <p>L'équipe pédagogique dédiée à la PACES comprend 61 enseignants des facultés de médecine et de pharmacie dont 5 non titulaires (chef de clinique assistant et assistants hospitalo-universitaires), 2 enseignants d'autres composantes de l'université et 5 professionnels.</p> <p>On ne dispose pas du nombre d'enseignants participant aux ED. Chaque UE du tronc commun est coordonnée par un binôme (hospitalo-universitaire de médecine et enseignant de pharmacie). L'UE spécifique d'odontologie est sous la responsabilité d'un professeur des universités - praticien hospitalier (PU-PH) d'odontologie de Rennes. La faculté de Caen ne précise pas si ce PU-PH participe à l'enseignement. A noter que la composante odontologie n'existe pas à Caen.</p> <p>Le jury du concours est constitué par les binômes coordonnant chaque UE. Il n'est pas précisé si le coordinateur d'odontologie ainsi que les responsables des écoles de maïeutique font partie du jury.</p> |

| | |
|--|---|
| 10- Conseil de perfectionnement | Une commission dont la composition est proche de celle d'un conseil de perfectionnement (excepté l'absence d'intervenants extérieurs) a été mise en place depuis 2013-2014. Des étudiants tuteurs de DFGSM 2 et 3 y participent. Cette commission mixte PACES, visant à assurer le suivi et l'évolution locale de la PACES est un organe de réflexion, d'observation et de concertation. Les propositions sont soumises au conseil de pédagogie et au conseil de gestion. |
| 11- Autoévaluation et évaluation des enseignements par les étudiants | Le dossier fourni par l'établissement ne donne aucune information sur ce point. |
| FLUX D'ETUDIANTS ET EFFECTIFS DE LA FILIERE DE PACES | |
| 12- Effectifs et résultats de la filière médecine | <p>Le nombre d'inscrits en filière médecine est en augmentation (813 en 2011 vs. 889 en 2014), de même que le taux d'abandon en cours d'année (247 en 2010-2011 vs. 321 en 2014-2015). Le document ne fournit aucun commentaire sur ces données.</p> <p>Le pourcentage d'admis en 2^{ème} année est assez important par rapport à la moyenne française, entre 21,7 % et 24 % d'étudiants inscrits dont 45 % de primants, et en légère augmentation (entre 0.5 et 2.30 % sur 5 ans). Il y a très peu de « reçus-collés » (43 lors de la dernière année).</p> <p>Les étudiants se présentant à plusieurs concours ont une meilleure chance de réussite s'ils sont redoublants. Ce point est probablement à mettre en relation avec l'important volume horaire des UE du tronc commun. La quasi-totalité des reçus à l'issue de la PACES est titulaire d'un baccalauréat scientifique.</p> |

Deuxième et troisième années

Synthèse de l'évaluation

L'enseignement organisé en DFGSM 2 et 3 permet de poursuivre l'acquisition d'un socle de connaissances dans le domaine de la biologie mais également dans le domaine des sciences exactes, de la clinique (avec l'apprentissage de la sémiologie) et des sciences humaines et sociales. Des stages sont introduits dès la 2^{ème} année pour illustrer les connaissances médicales théoriques acquises.

Le dossier fourni par l'établissement est lacunaire sur plusieurs points. Il ne fait pas état des objectifs pédagogiques à acquérir, des compétences attendues chez les étudiants, du mode de validation des connaissances théoriques et pratiques, de l'organisation des stages hospitaliers, de la constitution des jurys d'examens et de la formation aux gestes d'urgence pour l'obtention de l'AFGSU (attestation de formation aux gestes et soins d'urgences).

Le contenu du cursus, en termes d'UE et disciplines enseignées, suit les recommandations de l'arrêté de 2013 concernant le 1^{er} cycle des études médicales. Le dossier fait toutefois apparaître d'importants volumes horaires en particulier pour les UE de pneumologie (70 heures), cardiovasculaire (70 heures), agents infectieux (61 heures) non en rapport avec les ECTS proposés dans l'arrêté. Certaines UE ayant une composante importante en sciences fondamentales telles que hormonologie, tissu sanguin et immunitaire, ont été placées au 2^{ème} semestre de DFGSM 2, ce qui peut gêner le rappel du socle des connaissances acquises en PACES.

Le dossier ne présente pas la répartition entre cours magistraux et enseignements dirigés. Il faut relever un aspect intéressant de l'organisation curriculaire avec la mutualisation des cours entre les étudiants de 2^{ème} année de médecine et ceux de 2^{ème} année de maïeutique : au semestre 1, l'UE sémiologie, et au semestre 2, l'UE hormonologie/reproduction, l'UE tissu sanguin et du système immunitaire, ainsi que les enseignements annuels d'anglais. En 3^{ème} année, les étudiants en médecine partagent l'UE génétique médicale avec ceux de 3^{ème} année de maïeutique.

Il n'est pas mentionné l'utilisation de méthodes pédagogiques actives et des TICE dans l'enseignement théorique. En revanche, avec les stages hospitaliers, certaines initiatives ont été mises en place : formation pratique par la simulation dès la formation en licence et mise en ligne de vidéo de gestes pratiques.

Les stages hospitaliers n'ont été introduits que depuis 2013-2014. Le dossier ne fournit pas de données sur la durée, le lieu et le mode d'évaluation des étudiants en stage.

Les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année ne reçoivent pas d'initiation à la recherche ni de formation aux soins d'urgence de niveau 1 avec attribution d'une AFGSU.

L'éventualité d'une réorientation ne semble pas envisagée au cours de ce cycle d'études.

Enfin, un point intéressant doit être souligné : les étudiants en 2^{ème} et 3^{ème} année disposent d'une aide bien organisée, sous la forme d'un parrainage impliquant des PU et MCU-PH (maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers) ainsi que des PH. Les objectifs de ce parrainage sont de trois ordres : soutiens pédagogique et humain, renforcement des liens entre étudiants et enseignants.

Points forts :

- Organisation d'un parrainage avec prise en compte des étudiants en difficulté.
- Mise en place d'une formation pratique originale par simulation et vidéo.
- Mutualisation d'UE pertinentes en DFGSM 2 et DFGSM 3 avec la formation en maïeutique en 2^{ème} et 3^{ème} année.

Points faibles

- Dossier fourni par l'établissement parfois lacunaire, notamment sur le mode de validation des connaissances théoriques et pratiques.
- Volumes horaires excessif de certaines UE.
- Absence d'articulation entre l'enseignement initial et un parcours recherche.
- Absence de mobilité à l'international.

Conclusion :

La formation proposée par l'Université de Caen Basse-Normandie - UCBN aux étudiants de DFGSM 2 et DFGSM 3 est globalement bien organisée et répond aux principaux objectifs pédagogiques attendus. La poursuite du parrainage en 2^{ème} et 3^{ème} année, initiative peu fréquente en faculté de médecine, de même que l'utilisation d'une banque de données vidéo sur les gestes médicaux est à souligner. Néanmoins, les données fournies dans le dossier sont de nature purement factuelle le plus souvent et ne font pas l'objet d'une analyse de la part des responsables de la formation, ce qui est regrettable. La mise en place d'un conseil de perfectionnement analogue à celui qui existe en PACES et d'une autoévaluation sont des priorités. Enfin, ces étudiants de DFGSM 2 et 3 pourraient bénéficier d'une initiation à la recherche avec la possibilité de suivre des UE du parcours recherche.

Analyse

| OBJECTIFS ET MODALITES PEDAGOGIQUES | |
|--|--|
| <p>1- Structure générale et modalités pédagogiques</p> | <p>Aucune donnée n'est fournie sur l'information transmise aux étudiants, sur les objectifs de l'année et les compétences attendues.</p> <p>Le parcours sur deux ans offre une répartition correcte des différentes formations théoriques mais il n'y a pas d'indication sur les parcours spécifiques. La durée du stage de sémiologie n'est pas précisée.</p> <p>Certaines UE ont un volume horaire très important (pneumologie 70 heures, cardiovasculaire 70 heures, agents infectieux 61 heures). L'immunopathologie a en revanche un volume horaire faible de 14 heures. Ces volumes horaires ne sont pas en corrélation avec les ECTS proposés dans l'arrêté de 2013. Certaines UE, ayant une composante de sciences fondamentales importantes telles que hormonologie, tissu sanguin et immunitaire, ont été placées au 2^{ème} semestre. Ce positionnement dans le cursus peut gêner le rappel de connaissances acquises antérieurement en PACES.</p> <p>Les modalités pédagogiques ne sont pas présentées en détail.</p> <p>Le dossier ne donne aucune précision sur le rapport entre nombre de CM et d'ED.</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>Les stages cliniques n'ont été mis en place qu'en 2013-2014. Un point positif concerne toutefois l'utilisation de la simulation sur mannequin et l'existence de vidéos disponibles en ligne. Le nombre d'heures d'enseignement pratique de 70 heures en présentiel sur 2 ans semble très faible. Il existe également 90 heures de préparation à la vie professionnelle dont les modalités pratiques ne sont pas précisées.</p> |
| 2- Dispositifs particuliers | <p>Il existe une mutualisation d'UE pertinentes avec la maïeutique (sémiologie, hormonologie, tissu sanguin, système immunitaire, anglais en 2^{ème} année et génétique en 3^{ème} année).</p> <p>L'accueil des étudiants en situation particulière est de bonne qualité avec des conditions d'étude et d'examen spécifiques.</p> <p>Des compétences complémentaires sont développées avec existence de 6 UE complémentaires : UE tutorat réservée aux tuteurs, relation médecin-malade, introduction à l'histoire de la pensée médicale et épistémologie, sociologie et sexualité, droit de la santé et bioéthique, outils numériques. Aucune UE recherche n'est proposée.</p> <p>Les étudiants entrant en DFGSM 2 à partir de passerelles ont une mise à niveau spécifique mais les caractéristiques de cette mise à niveau ne sont pas précisées.</p> |
| DISPOSITIFS D'AIDE A LA REUSSITE | |
| 3- Dispositifs en place | <p>Un soutien pédagogique, pratique et moral des étudiants est réalisé grâce à un accompagnement par parrainage assuré par des enseignants. Ce parrainage est très bien structuré.</p> <p>Ce groupe de parrainage réalise également la prise en charge des étudiants en situation particulière et/ou en voie d'abandon. Néanmoins il n'y a pas dans ce rapport de précision quant aux indications données aux étudiants pour accéder à ce groupe de parrainage.</p> |
| 4- Ouverture à l'international | <p>A ce stade des études de médecine, la faculté n'organise ni échange Erasmus ni stage à l'étranger.</p> |
| PILOTAGE DE LA FORMATION | |
| 5- Eléments du pilotage | <p>Les équipes pédagogiques comptent 70 à 80 enseignants par an mais aucune précision n'est indiquée quant au rôle de chacun.</p> <p>Aucune information n'est fournie sur la répartition entre cours magistraux et ED.</p> <p>Les deux années de DFGSM 2 et 3 sont gérées administrativement par deux personnels plein temps.</p> <p>Aucune information n'est fournie sur l'existence d'un conseil de perfectionnement alors qu'il existe en PACES.</p> <p>Le dossier ne transmet aucune information sur l'organisation des jurys.</p> <p>L'évaluation des enseignements et des stages sera mise en place en 2015-2016.</p> <p>Aucune donnée n'est fournie sur l'autoévaluation de la formation au niveau de l'établissement.</p> |
| BILAN DES EFFECTIFS ET DU SUIVI DES ETUDIANTS | |
| 6- Effectifs et suivi | <p>Le nombre d'étudiants validant totalement ou partiellement l'année est stable sur les 5 dernières années avec environ 94 % de réussite en DFGSM 2 et 87 % en DFGSM 3.</p> <p>Il n'y a pas d'étudiant abandonnant le cursus à l'issue du DFGSM 2 ou du DFGSM 3.</p> <p>Le pourcentage d'étudiants redoublants est de 6 % en DFGSM 2 et 13 % en DFGSM 3. Aucune précision n'est donnée quant à leur suivi dans l'année.</p> <p>Le dossier indique que les étudiants recrutés par passerelles entrantes en DFGSM 2 et 3 sont très peu nombreux. Le nombre n'est pas communiqué.</p> |

Observations de l'établissement

LISTE DES FORMATIONS A PROPOS DESQUELLES LES RAPPORTS D'ÉVALUATION DU HCERES N'APPELLENT PAS D'OBSERVATION DE LA PART DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Dans le champ « Biologie intégrative, santé, environnement », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques spécialité Procédés et technologies pharmaceutiques
- Licence professionnelle Protection de l'environnement spécialité Gestion de l'eau en milieu rural
- Licence professionnelle Santé spécialité Visiteur médical
- Diplôme de formation générale en sciences médicales
- Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

Dans le champ « Economie et gestion », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Economie et gestion
- Licence professionnelle Agronomie spécialité Conseiller en entreprise agricole
- Licence professionnelle Aménagement du territoire et urbanisme spécialité Création d'activité et accompagnement de projet en territoire rural ou périurbain
- Licence professionnelle Management des organisations spécialité Contrôle de gestion opérationnelle
- Licence professionnelle Management des organisations spécialité Qualité-sécurité-environnement
- Master Economie fondamentale et appliquée

Dans le champ « Histoire, mémoire, patrimoine, langage », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Master Document
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Sciences du langage

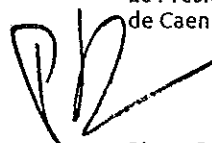
Dans le champ « Homme, sociétés, risques, territoire », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Sciences de l'éducation
- Licence professionnelle Protection de l'environnement spécialité Gestion des ressources environnementales en milieu rural. Métiers du développement durable
- Master Géographie
- Master Sciences de l'éducation

Dans le champ « Structures, informations, matière et matériaux, chimie », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales
- Licence Physique
- Licence Sciences pour l'ingénieur
- Licence professionnelle Activités et techniques de communication spécialité Webmestre
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Conception et supervision des systèmes automatisés
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Systèmes automatisés et réseaux industriels en environnement contrôlé
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Systèmes informatiques embarqués
- Licence professionnelle Mécanique spécialité Plasturgie et matériaux composites (CAO)
- Licence professionnelle Techniques et activités de l'image et du son spécialité Acquisition et traitement d'images
- Master Électronique, électrotechnique, ondes, automatique
- Master Mathématiques et applications
- Master Physique

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE